

Chères et chers Membres et Amis,

### **Assemblée générale du 24 avril 2017**

En attaché vous trouverez le procès-verbal de cette séance. Nous renouvelons nos remerciements aux participants ainsi qu'aux membres qui ont bien voulu envoyer leur procuration.

### **Sud Kivu R.d.Congo**

Notre 26<sup>ème</sup> Chambre foraine du tribunal militaire s'est tenue du 9 au 11 mars d'abord à Rubanga puis, suite à des combats brusquement déclenchés à proximité, à Luvungi. Au cours des audiences quatre criminels ont été jugés pour faits de viol sur mineure, vol à main armée, association de malfaiteurs, détention illégale de munitions de guerre. Les peines prononcées ont été de 3 à 10 ans de privation de liberté.

### **Syrie**

En février trois femmes injustement incarcérées dans les geôles du régime, dont une avec son bébé né en prison en décembre dernier, ont pu être libérées grâce aux efforts inlassables, durant des mois, de notre avocat et de l'équipe sur place.

### **Ukraine**

Lundi 27 mars, 13h45, nous recevons un appel d'Olga Makartchuk, notre partenaire à Jytomyr, expliquant le besoin d'une victime du trafic d'êtres humains nécessitant une intervention chirurgicale d'urgence puisque son pronostic vital était engagé. Coût de l'opération : CHF 253- (€ 236). Le jour même à 16h20, Vivere répond avec feu-vert. Le lendemain 28-3 à 10h30 Olga nous confirme que la jeune femme a été opérée avec succès, ses jours ne sont plus en danger.

La situation décrite ci-dessus illustre l'une des capacités dont notre mouvement voulait se doter dès sa création : réponse & action rapides à chaque fois qu'on en appelle à Vivere pour sauver une vie humaine victime d'un abus grave. Il ne se passe pas une seule année sans que plusieurs secours similaires soient organisés en moins de 48 heures. Nous sommes heureux d'avoir maintenu cette capacité, même si bien sûr elle nous pose souvent une difficulté budgétaire à brûle-pourpoint.

En vous remerciant de votre attention, et avec nos plus cordiales salutations,

Le comité de Vivere

[Vivere 7, av d'Yverdon C.H.1004 Lausanne](mailto:contact@vivere.ch)    [contact@vivere.ch](mailto:contact@vivere.ch)    [www.vivere.ch](http://www.vivere.ch)    CCP 17 – 709 738 – 6  
Prix des droits de l'homme de la République française, mention spéciale, 2007    membre de la FEDEVACO  
association à but non lucratif régie par les articles 60 et suivants du code civil suisse, politiquement et confessionnellement  
indépendante  
reconnue d'utilité publique

**Depuis sa création en 1999 Vivere est géré uniquement par des bénévoles. Sans coûteux dispositifs pour la recherche de fonds ou le marketing, et sans loyers à supporter, nos frais de fonctionnement sont à moins de 2%. Cette gestion saine du mouvement n'est possible que grâce à votre solidarité.**



PV AG Vivere 24  
avril 2017.pdf